



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DE SEINE ET MARNE DU 4 FEVRIER 2011

L'Assemblée Générale s'est tenue le 4 Février 2011 à Le Mée sur Seine
Ouverture de la séance à 19 Heures 30
Signature de la feuille de présence.

9 clubs sont présents ou représentés

Avon
Cesson/Vert st Denis
Combs la Ville
Coulommiers
Le Mée sur Seine
Meaux
Ozoir la Ferrière
Sénart Gâtinais
Ponthierry

13 clubs absents

Brou sur Chantereine - Fontainebleau -Lagny- sur-Marne-Lésigny - Moissy Cramayel -
Montereau - Nemours - Pontault Combault - Provins - Torcy - Melun Val de Seine
Val d'Europe-Veneux les Sablons

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.
La séance est ouverte à 20 heures 15.

Monsieur JUIILLARD (Président) préside la séance.

Sont présents : Monsieur Tissier Claude (président d'honneur), Madame Tissier Nicole (trésorière), Madame Foresti, Mesdames Marie Christine Béraldin et Audrey Cange.
Messieurs Fiou, Laurent, Lévy (membres du CDE 77), Madame Lévy (contrôleur aux comptes), Monsieur Régis Linqué (commission escrime artistique) et Pascal TISSIER (C.T.D. faisant fonction), Monsieur Métaut (CDOS), Monsieur Campione (DDCS),
Sont excusées : Monsieur Courtois Frédéric (vice-président).

Allocution de Bienvenue et remerciements :

Le président remercie toutes les personnes qui se sont déplacées. Il souhaite la bienvenue à tous et aux représentants du CDOS M. METAUT et de la direction départementale de la cohésion sociale M. CAMPIONE

Il nous fait part des excuses du Président du Conseil Général et de notre Président de ligue Monsieur Bernard DUPEYRAT qui ne pourront assister à notre Assemblée Générale

Rapport moral :

Le président donne lecture de son rapport moral

1. LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE A L'UNANIMITE

1. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 12 mars 2010:

Remarque : il y a une petite baisse de licenciés entre 2008 et 2009.
On reviendra sur le cahier des charges du Challenge de l'avenir.

Pour information :

- Nous avons besoin de Bénévoles pour les Jeux de l'avenir.
- De plus, il manque des clubs qui soient prêts à organiser des compétitions d'épée.
- Une épreuve « entraînement des jeunes » aura lieu à Dammarie-lès-lys au mois de mars.

Rapport et compte-rendu financier du Comité

2. *Madame Nicole TISSIER, Trésorière, donne lecture des rapports financiers du Comité Départemental.*

Les dépenses et les produits du Comité pour l'année 2010 sont presque équilibrés à 51.22 € près.

Remarque : arrêt de la location du bureau du Comité.

2. LE COMPTE-RENDU FINANCIER EST APPROUVE A L'UNANIMITE

Le budget prévisionnel

Remarque de M. METAUT qui nous conseille de ne pas présenter un budget prévisionnel à la « BAI SSE », mais plutôt stable ou à la hausse. Cependant, M. CAMPIONE nous informait que généralement la baisse n'était pas prise en compte dans le calcul.

Contrôleur aux comptes

Madame Marlène LEVY, contrôleur aux comptes du Comité Départemental, lit son rapport et certifie que les comptes annuels sont réguliers.

**LE RAPPORT FINANCIER DU COMITE ET SON BUDGET PREVISIONNEL
SONT APPROUVES A L'UNANIMITE.**

Rapport du contrat d'objectif

Le contrat d'objectif signé avec le Conseil Général en partenariat avec la Direction départementale de la jeunesse et des sports et le Comité Départemental Olympique de Seine et Marne est d'un montant de 17800 € cette année..

C'est la commission de haut Niveau qui étudie et valide l'ensemble des documents, les justificatifs, les conventions signées et le respect des visites médicales.

Aide directe aux tireurs sur liste ministériel : 7 800 €

Aide directe aux tireurs « Potentiels 77 » : 1 550 €

Aide indirecte couvrent les remboursements de frais de clubs concernant ces athlètes et des stages.

La politique de haut niveau menée dans le cadre des contrats d'objectifs du Conseil Général par le Conseil d'administration, sur proposition de la commission technique, a été débattue et adoptée à l'unanimité.

**LE CONTRAT D'OBJECTIF ET SON BUDGET PREVISIONNEL
SONT APPROUVES A L'UNANIMITE.**

Débat et vote de la politique de Haut Niveau dans le cadre du contrat d'objectif :

Rapport technique :

Maître Pascal TISSIER donne lecture de son rapport technique.

Le rapport technique stipule les aides en matériels durant l'année 2010.
En 2011, le comité mettra à la disposition des clubs ayant besoin de matériels d'une mallette comprenant des pesons, des chronos, des kits de cartons ...

Maître Pascal TISSIER intervient en ce qui concerne l'arbitrage ;

En proposant 15 jours avant la date nationale pour le QCM, un stage théorique sur le déroulement de la formation. Les stagiaires ayant obtenu plus de 16 sont admis et peuvent commencer le stage pratique, pour ceux qui ont obtenus 14 ou 15 un repêchage est mis en place au mois de juin mais les stagiaires peuvent faire leur stage pratique. Il y a 1 ou 2 stages pratique d'arbitrage par an, un suivi personnalisé avec un référent sur les Challenges de l'avenir et aux championnats départementaux, avec une carte individuelle rempli à chaque fin de compétition.

Attention : le référent peut intervenir sur la décision du stagiaire pendant un match.

Il y a possibilité d'inclure les arbitres de sabre et d'épée dans les stages pratiques (éventuellement pendant le stage des vacances d'avril).

Pour information :

- Le 2 avril se déroulera les 1ères armes à Meaux.
- 7 arbitres départementaux ont été diplômé en 2010.
- Une fleuretiste minime championne de France en 2010
- Une 3ème place au championnat de France cadette.

Cette année, sur les 47 inscrits au QCM, 37 ont été retenu.

Sur les 37, 27 sont venus à Cesson, malheureusement il n'y avait pas assez de référent. Pour la saison prochaine, la mise en place d'un calendrier d'inscription aux compétitions en tant que stagiaire. Une proposition de 3 au lieu de 4 compétitions obligatoires, avec un nombre plus important de poules et de tableaux à arbitrer dans la compétition. La décision finale sera prise ultérieurement.

Compte-rendu de la Commission d'escrime artistique

Le président donne la parole à Régis LI NQUE

En 2010, 2 stages de 2 jours ont été réalisés.

Le 1er championnat départemental artistique s'est déroulé en juin 2010.

Pour cette année, la présence d'un BE dans le jury et de bénévoles serait préférable.

Montant des cotisations :

Le montant de la cotisation passe de 3€10 à 3.15€ par licencié pour 2011.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Interventions orales des personnalités présentes :

La présence de Monsieur METAUT représentant du CDOS a été appréciée, il nous a apporté des informations intéressantes et constructives sur différents points.

Monsieur CAMPI ONE représentant du DDCS nous informe sur la campagne du CNDS et nous explique le retard lié au remaniement ministériel, environ 2 à 3 semaines entre le retour des dossiers.

9 mars se déroule la commission territoriale, retour des dossiers avant les vacances d'avril, discussion des sommes mi-juin.

Le financement du projet associatif par action est entériné.

La priorité ministérielle est l'action éducative et sociale du sport.

La formation de dirigeants est à demander à la FFE (2 dirigeants par clubs), le CNDS peut aider et on peut l'inscrire dans le dossier.

A savoir, la formation DESJPS coûte 5200€ pour 20 mois avec une subvention et aide de l'IFFE.

Les BEES 1^{er} degrés doivent se rendre aux assises du 2 avril, afin de valider un module « Management », sinon à compter de 2013, ils resteront BEES et non DESJPS.

Questions diverses :

Mme CADOR du club de Coulommiers soulève le problème de la mise en place d'un arbitre pour 4 tireurs : plusieurs propositions ont été émises

- Sanctions financières
- Ne pas prendre le 4^{ème} tireur
- Prendre un arbitre d'un autre club qui accepte d'arbitrer ce jour pour le club demandeur.
- Priver le club de la prochaine compétition

Cette question sera soumise à la prochaine réunion du CDE, afin de trouver une solution adéquate.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 15.

Le président
M. JUI LLARD Sylvain

Pour la Secrétaire
Melle CANGE Audrey.